



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

quatre vingt dix huit

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ^{XXXXXXX} le 17 décembre à 20 H.
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Vente d'un terrain
communal

Date de convocation du Conseil municipal : 09 décembre 1998

situé "Ker-Elez"

PRÉSENTS : MM. CORRE Yves, JAFFRE Marie-Noëlle, MIOSSEC
LAURENT Henri, GRALL Jean-Michel, CHAUSSY Guy,
DERRIEN Claudine, LE MERCIER Maryvonne, LE CLOITRE Jacque-
line, PAUL Pierrer.

ABSENTS : MM. Jean MIOSSEC Excusé

M. Ile JAFFRE Marie-Noëlle

a été élu secrétaire.

Mr Arnaud LESPRILLIER souhaite acquérir la parcelle de terrain cadastrée C 1686 d'une superficie de 6258 M2, située à la cité "Ker-Elez" pour y construire un pavillon.

Le Conseil Municipal conformément à la délibération du Conseil Municipal du 23 juin 1998, autorise le Maire à vendre ce terrain à 1 F/M2 sous réserve que les travaux de construction du pavillon débutent dans les 18 mois qui suivent la signature de l'acte notarié.

Les frais partiels de viabilité sont à la charge de l'acquéreur. (EAU : application de la délibération du 27.10.89) (ASSAINISSEMENT : fosse toutes eaux).

Le Conseil donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents relatifs à cette vente.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

CORRE Yves.

